



15ème législature

Question N° : 22023	De M. M'jid El Guerrab (Libertés et Territoires - Français établis hors de France)	Question écrite
Ministère interrogé > Europe et affaires étrangères		Ministère attributaire > Europe et affaires étrangères
Rubrique >enseignement	Tête d'analyse >Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE)	Analyse > Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE).
Question publiée au JO le : 30/07/2019 Date de changement d'attribution : 21/05/2022 Question retirée le : 21/06/2022 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. M'jid El Guerrab interroge M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères sur le « rebasage » budgétaire de 31 millions d'euros pour l'AEFE, annoncé par le Gouvernement dans le cadre du « Printemps de l'évaluation » afin de développer ce réseau dynamique. Il souhaite savoir précisément de quelle manière ces fonds seront utilisés (frais de scolarité, sécurisation des bâtiments, formation des enseignants, réfection du patrimoine immobilier...).